



Direction Territoriale de Rouen - CAPITAINERIE

Tel H 24 : (33) 02.52.54.54.00 Canal VHF 73

Courriel: harbourmaster.rouen@haropaport.com

www.capitainerie-rouen.com

NAVIRE SANS MACHINE *
DEMANDE AUTORISATION TRAVAUX

* Cf. article R 5333-22 du Code des Transports.

Le Capitaine du « »
demande l'autorisation de faire des travaux sur son appareil propulsif qui sera inutilisable :
Master of." ..requests authorization to make repairs on the main engine(s) which will be unavailable :

du..... à heures
from (date) at (hour)

au..... à heures
until (date) at (hour)

Les treuils d'amarrage : resteront utilisables / ne seront pas utilisables (1).

Mooring winches : will be available / will not be available (1).

- Longueur du navire / Length of the vessel :mètres /.meters
- Port en lourd / Deadweight :tonnes / tons
- Cargaison à bord (nature et quantité) / Cargo on board (type and quantity) :
- Poste à quai / Berth :
- Autres postes prévus / Others scheduled berths :

Le Commandant du navire / Master

.....

REPONSE D'HARBOURMASTER / HARBOURMASTER'S ANSWER

- L'autorisation est accordée. *Authorization is granted*
☞ le navire devra doubler son amarrage, spécialement si les treuils ne sont pas utilisables.
☞ vessel should double mooring lines, especially if winches will be unavailable.

- L'autorisation est refusée – Motif :
Authorization is denied – Reason :

! Si la Capitainerie ordonne le déplacement du navire, le navire devra utiliser des remorqueurs.
If harbourmaster requests shifting of the vessel, tugs must be used.

Le Commandant de Port / Harbourmaster

.....

(1) Rayer la mention inutile / Delete as appropriate